La réforme carolingienne rappelle au respect de l'écriture latine; mais comme on ignore généralement la quantité, voyelles brèves et voyelles longues sont confondues, conformément aux habitudes de la langue vulgaire; on applique toujours la règle d'après laquelle l'accent porte sur la dernière syllabe sonore.

Du XIII^e^ au XVI^e^ siècle, le latin est de nouveau calqué sur le français et la prononciation du latin est identique à celle de la langue vulgaire.

Au XVI^e^ siècle, les humanistes tentent de faire prononcer le latin à la façon des anciens; mais, comme la masse ne connaît pas plus qu'auparavant la prosodie, on ne change guère la prononciation des voyelles et l'accent est toujours sur la dernière syllabe.

C'est d'une contamination entre les prononciations usitées aux différentes époques qu'est issue la prononciation actuelle du latin, qui se trouve ainsi n'avoir pas même pour elle l'autorité de la tradition.

Diverses observations sont présentées par M. D. Barbelenet et M. le chanoine J.-M. Meunier. La discussion porte en particulier sur l'intérêt qu'il y a pour fixer la prononciation de l'accent à tenir compte des données de la poésie rythmique.

M. E. Faral prend occasion de l'exposé de M. Beaulieux pour poser de nouveau la question de la prononciation à adopter. Il estime qu'il est moins désirable de tenter une reconstitution de la prononciation antique que de donner aux élèves, en particulier par l'observation de l'accent d'intensité, le sens de l'évolution historique du latin.

M. J. Marouzeau constate que, tous les arguments ayant été présentés depuis longtemps de part et d'autre, il ne reste une fois de plus qu'à noter l'attitude différente que sont amenés à prendre vis-à-vis de la prononciation ceux qui considèrent le latin dans sa réalité passée, à travers les textes classiques, et ceux qui l'étudient dans son évolution récente au cours de la formation du français. Latin de latinistes et latin de romanistes : qui départagera, ou qui conciliera les deux points de vue?

III.

ASSEMBLÉE GÉNERALE ANNUELLE

(11 décembre 1925).

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Élections. — L'Assemblée procède à l'élection du Bureau et de la Commission des comptes. Le Président ne pouvant, aux termes des statuts, être réélu pour une période de plus de deux années, il est procédé à l'élection d'un président pour l'année 1927. M. H. Goelzer est élu à

l'unanimité. Un poste de vice-président se trouvant ainsi à pourvoir, M. J. Carcopino est élu vice-président à l'unanimité. Le reste du Bureau et les membres de la Commission des comptes sont réélus à l'unanimité.

M. Marouzeau remercie M. E. Chatelain d'avoir tenu, malgré son éloignement de la Sorbonne et des soucis divers, à assurer jusqu'au terme de ces deux années la présidence effective des séances. La Société sera heureuse de le voir, comme président honoraire, continuer à prendre part à ses travaux et à ses délibérations. M. Marouzeau, au nom de la Société, souhaite la bienvenue à M. J. Carcopino, dont l'élection manifeste l'intérêt que la Société prend aux études historiques et archéologiques.

Le Bureau se trouvera ainsi constitué pour 1926 :

Président : M. H. Goelzer ;

Vice-présidents : MM. H. Bernès et J. Carcopino ;

Secrétaire-administrateur : M. J. Marouzeau ;

Trésorière : Mme A. Biancani ;

Membres de la Commission des comptes : M. R. Durand, Mlle A. Guillemin ; M. l'abbé L. Pichard.

Rapport du secrétaire sur la marche de la Société.

L'année écoulée a vu notre Société s'accroître sensiblement et étendre le domaine de son activité. Elle compte une trentaine de membres nouveaux et près de cent abonnés aux publications. Les séances sont de plus en plus suivies; les communications touchent à toutes les branches des études latines, science et enseignement.

Le dernier fascicule de la *Revue* marque un notable accroissement des diverses rubriques, partie principale, chronique et bibliographie. Outre les articles de doctrine et de méthodologie, la *Revue* accueille désormais de plus en plus des études particulières sur tous les sujets se rattachant à la science de l'antiquité latine.

La *Collection d'études latines*, publiée par notre éditeur en liaison avec la *Revue*, a été définitivement organisée : un premier fascicule a déjà paru, un autre est sous presse, un troisième en composition et plusieurs en projet.

Les savants étrangers s'intéressent de plus en plus aux travaux de la Société : plusieurs sont venus cette année d'Amérique, de Belgique, de Suisse, de Catalogne, pour nous apporter, avec le message de Sociétés étrangères, des communications scientifiques et des offres de collaboration.

Des correspondants de milieux très divers, étudiants, professeurs, savants, humanistes, nous écrivent pour féliciter la Société des services qu'elle rend, non seulement par les publications qu'elle assure, mais surtout peut-être par la liaison qu'elle établit entre les travailleurs et l'orientation qu'elle fournit à leurs recherches.

Après trois années d'organisation, la Société vit maintenant d'une vie normale et régulière; nous devons marquer avec satisfaction cette étape de son activité, non pas tant encore pour nous complaire dans les résultats obtenus que pour préparer de nouveaux progrès.

Bilan établi par la Trésorière.

Mme A. Biancani présente le bilan établi à la date du 11 décembre 1926 :

Recettes :

Report d'exercice	3,769 fr.	94
Cotisations annuelles	6,532	46
Contributions volontaires	250	»»
Vente de fascicules	2,921	»»
Reliquat de la subvention de l'exercice 1925	1,400	»»
Intérêt des dépôts	163	»»
Total	15,036 fr.	40

Dépenses :

Papeterie, dactylographie, frais de bureau	207 fr.	»»
Circulaires, programmes, convocations	145	15
Poste, recouvrements et correspondance	607	05
Frais de banque et de dépôt	22	16
Frais du compte postal	5	30
Cotisations à des Sociétés scientifiques	50	»»
Reliquat de l'impression du fascicule III de 1925	901	45
Impression du fascicule I de 1926	2,677	55
— — II de 1926	2,681	65
— — III de 1926 (provision)	2,000	»»
Tirages à part	507	60
Compte de l'éditeur	78	50
Honoraires de rédaction	1,000	»»
Frais et indemnité de secrétariat	1,000	»»
Frais et indemnité de trésorerie	500	»»
Rétribution de collaborateurs	1,271	40
Gratifications et frais de séance	110	»»
Total	13,764 fr.	71

En caisse :

A la Société générale	1,143 fr.	93
Au compte de chèques postaux	56	26
En caisse de la trésorière	71	50
Total	1,271 fr.	69

Total égal : 13,764 fr. 71 + 1,271 fr. 69 = 15,036 fr. 40.

Rapport de la Commission des comptes.

Les membres de la Commission des comptes, après examen des comptes de la Trésorière, approuvent le bilan ci-dessus, et M^lle^ A. Guillemin donne lecture du rapport de la Commission :

Le chiffre des dépenses est sensiblement égal à celui de l'année dernière; la récente augmentation des frais d'impression ne portera que sur le fascicule III, qui n'est pas intégralement facturé. Le chiffre des recettes est en diminution, du fait que la subvention de la Confédération des Sociétés scientifiques n'a pas encore été versée. Cette réduction des recettes est en partie compensée par l'accroissement notable du produit des cotisations et de la vente des fascicules. Il convient de retenir ces deux indices de la prospérité de notre Société. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que le report d'exercice est extrêmement faible, qu'une partie des dépenses afférentes à l'année écoulée n'est pas encore soldée (impression du fascicule III et mise en train de la *Collection d'études latines*), et que le prochain budget va être lourdement grevé par l'augmentation des tarifs d'impression.

La Société exprime sa reconnaissance à plusieurs de ses membres qui ont tenu à marquer par une contribution volontaire l'intérêt qu'ils portent à ses travaux. Elle adresse aussi ses plus vifs remerciements à la Trésorière qui, occupée pourtant d'autres soins pressants, a su par sa vigilance assurer une rentrée abondante des cotisations.

Signé :

R. Durand, A. Guillemin, L. Pichard.